

Fête des écoles le 26 juin

Grillades de l'Amicale des Municipaux, le 3 juillet,

à la salle des fêtes

Course cycliste « Grand Prix Cycliste du Vernet » en

semi-nocturne, le 14 juillet, de 19 h à 23h

Passage du « TOUR de FRANCE » le 17 juillet,

de 11h à 14h

Fête locale les 24, 25, 26 et 27 juillet

Forum des Associations le 5 septembre, de 14h à 18h,

Place Constant



« Vivons ensemble et respectons nous »

# En référence à l'Arrêté Préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, i

est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que :

### Les jours ouvrables :

de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 Les samedis:

de 9h à 12h et de 15h à 19h Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h



Conception: Mairie du Vernet

Directeur de publication : Serge DEMANGE, Maire

Commission de communication : Viviane IMBERT, Aimé DANHO,

Alain PONS, Marie MONTEJO, René MARCHAND

Impression: Imprimerie CAZAUX



05.61.08.50.47

Accueil du public

31810 Vernet

30 avenue de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi: 9h à 12h et 13h30 à 17h30 Mercredi et Samedi : 9h à 12h

(fermé le samedi en juillet et août)



# **Sommaire**



Informations communales et intercommunales



**J**rbanisme et travaux



**Mairie** 

Edito

Chères, Chers Administrés,

Avec mon Conseil Municipal, nous vous apportons aujourd'hui le bilan de nos réalisations mais aussi nos ambitions pour continuer et mener à bien notre mandat.

Malgré la traversée en cette période difficile de crise, malgré le contexte de baisse des dotations de l'Etat imposant de gros sacrifices aux communes, notre mission est de continuer une démarche de projet afin d'impulser un développement de qualité dans tous les domaines, c'est à quoi, le Conseil Municipal et moi -même, nous nous attachons.

En matière budgétaire, les grandes lignes ont été adoptées, à l'unanimité, par le conseil municipal du 14 avril dernier.

Personne n'ignore que le vote du budget est un moment fort de l'année puisqu'il détermine les choix faits en matière de développements et de services apportés à la population.

Je me suis fixé pour objectif de préserver le service public rendu à tous les investissements d'avenir tout en conservant une situation financière acceptable. Il n'y a pour cela qu'une méthode : partager les efforts de la manière la plus équitable. Partager les efforts c'est réduire les dépenses de fonctionnement. Partager les efforts implique un ajustement modéré du taux d'imposition (2% pour 2015). Ne pas le faire serait irresponsable. J'ai toujours indiqué que je ne laisserais pas dériver les finances de la

L'économie est un aspect majeur de notre action que vous pourrez appréhender dans les pages qui suivent.

Je termine tout simplement en vous disant que l'équipe dont je suis le maire souhaite accomplir encore beaucoup de choses.

Nous aborderons tout cela avec votre aide, votre confiance, dans la cohésion toutes sensibilités confondues avec le meilleur succès possible.

Je vous souhaite un bon été.

Votre Maire. Serge Demange

Le site: www.mairielevernet31.fr - Contact: mairielevernet.31@wanadoo.fr

N° 02 - juin 2015

# **COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le compte administratif pour l'exercice 2014 lors de sa séance du 14 avril 2015.

# Les RESULTATS en quelques chiffres :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	1.517.828,61 €	1.697.331,11€
	Section d'investissement	1.546.882,70 €	1.000.584,05 €
REPORTS DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013	Section de fonctionnement		512.351,52 €
	Section d'investissement		1.066.609,30 €
RESTE A REALISER	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	245.969,00€	264.499,00€
RESULTATS CUMULES 2014	Section de fonctionnement	1.517.828.61 €	2.209.682,63 €
	Section d'investissement	1.792.851,70 €	2.331.692,35 €
	RESULTAT 2014		1.230.694,67 €

# Les principaux investissements réalisés en 2014 :

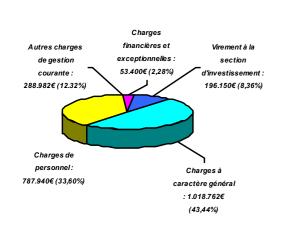
- \* Acquisition d'un camion avec remorque pour les services techniques
- \* Acquisition de divers matériels pour les services techniques et le stade du Ramier
- \* Acquisition de nouvelles signalisations de voirie
- \* Aménagements de voirie (ralentisseurs)
- \* Rénovation de la Mairie et de la Salle des fêtes
- \* Aménagement de la 7<sup>ème</sup> classe de l'école élémentaire
- \* Aménagement d'une rochelle au nouvel Hangar municipal
- \* Divers Travaux de voirie et d'Eclairage public

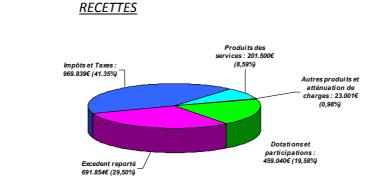
# **BUDGET PRIMITIF 2015**

Le budget primitif de 2015 a été voté, à l'unanimité, par le Conseil Municipal le 14 avril 2015 pour 3.547.894 €, soit 2.345.234 € en fonctionnement et 1.202.660 € en investissement.

**DEPENSES** 

# **FONCTIONNEMENT**:

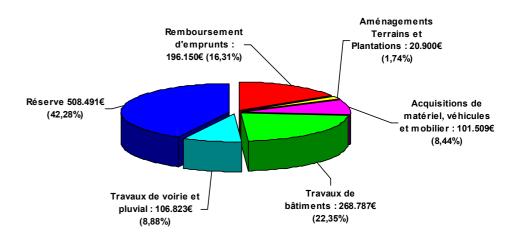




# **IMPOTS 2015**

IMPOTS	TAUX 2014	TAUX 2015	PRODUIT
TAXE D'HABITATION	13.50	13.77	395.199 €
FONCIER BATI	22.62	23.07	462.784 €
FONCIER NON BATI	163.65	166.91	38.556 €

# **INVESTISSEMENT**



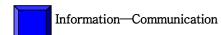
# Les principaux investissements prévus en 2015 :

- \* Acquisition de véhicules électriques pour la police municipale et le camping
- Acquisition de divers matériels et mobiliers pour les services techniques, la cantine, les écoles et la mairie
- Aménagement du parking de la Mairie
- Aménagements :
  - à l'école élémentaire :
  - \* Habillage de l'espace sous la rochelle
  - mise en place de vidéoprojecteurs et ordinateurs dans les 7 classes
  - Installation d'un préfabriqué de 60 m²
    - pour l'animation périscolaire :
  - Rénovation de l'ancien local de l'ALAE
- \* Travaux de réfection de l'Oratoire et des fenêtres de la Cantine scolaire
- \* Divers Travaux de voirie, de pluvial et d'Eclairage public

#### <u>RECETTES</u>

Les recettes destinées à financer l'investissement proviennent :

- Du virement de la section de fonctionnement pour 196.150 €
- Des subventions pour 240.299 €
- Des taxes d'urbanisme, de la récupération de la TVA et de l'excédent pour 676.211 €
- De la vente de terrain pour 90.000 €



#### Enquête mobilité

La phase 1 a été menée à bien, l'ensemble des questionnaires papiers a été saisi pour être intégré à la base de données commune à Venerque et Le Vernet.

La phase 2 va pouvoir être engagée il s'agit maintenant d'analyser de manière plus fine cet ensemble de données.

Il semble évident qu'aujourd'hui nous devons concevoir une politique cohérente de la mobilité en s'appuyant sur un schéma directeur décliné en deux axes forts :

- Premier axe : Structurer et porter une politique d'aide au covoiturage en intégrant la création d'aires de covoiturage à l'échelle intercommunal.
- Second axe: intégrer les transports départementaux pour les déplacements pendulaires (vers Muret, Auterive...) et le TER pour les transports quotidiens (Toulouse) en augmentant les fréquentations en y intégrant et en facilitant tous les autres modes de déplacements (vélos...)

Il est important que nous soyons porteurs de projets si nous voulons que notre société réussisse sa transition "écologique" et évolue sur les pratiques de mobilité.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats de l'enquête.



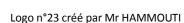
Information—Communication

Sur proposition de la municipalité, un concours a été organisé en vue de la création d'un logo pour notre village.

26 propositions ont été déposées en mairie. Près d'une centaine de citoyens ont voté.

Le logo portant le  $N^\circ$  23 a obtenu plus de 50 % des suffrages exprimés

Merci pour votre participation.





Culture & Patrimoine

Pour sa première édition, l'exposition « Artistes Amateurs Peintures & Sculptures » s'est déroulée dans la salle de la Mairie du 28 avril au 5 mai. Accueillie avec succès ,si l'on en croit le nombre important de participants et de visiteurs ayant voté , le 1<sup>er</sup> prix peinture « Le moulin et la cascade » a été décerné à Eliane Olive

et le 1<sup>er</sup> prix sculpture « Micro cosmos » à Geneviève Razous. Un accessit tout particulier aux enseignantes et aux enfants des écoles maternelle et élémentaire du Vernet pour leur participation sur le plan artistique ainsi que sur leurs nombreuses visites. Enrichie par cette expérience, la commission municipale "culture & patrimoine " vous donne rendez-vous au printemps 2016 pour la seconde édition... Amateurs à vos pinceaux, céramistes à vos fours, les enfants à vos tubes de gouache et encre de chine...

Merci à vous d'avoir fait de cette exposition une belle réussite.



1<sup>er</sup> Prix de Peinture



1<sup>er</sup> prix de Sculpture



### **HONNEUR**

Nous souhaitons un très bon anniversaire à notre doyenne, Madame Paule RITSCH, qui a fêté ses 101 ans en avril dernier.



# **PLAN CANICULE**

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

# **CONSULTATION JURIDIQUE GRATUITE**

Afin d'apporter un soutien à vos éventuels problèmes, une avocate vous recevra gratuitement en mairie sur rendez-vous pris au préalable au secrétariat de la mairie.

Prochaines dates : 3 juillet et 11 septembre de 13h30 à 16h30.

## **CODE DE LA ROUTE ET PREVENTION ROUTIERE**

Le 18 septembre 2015, en collaboration avec l'association AGIR, le CCAS organise la 2<sup>ème</sup> session de remémoration du Code de la

Route et de la Prévention Routière réservée aux séniors de 67 ans et plus Inscriptions et renseignements en mairie

#### **TICKETS MANEGES**

Comme chaque année, pour la fête locale, des tickets manèges seront offerts aux enfants des écoles élémentaire et maternelle.



Urbanisme et travaux

# TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Lèze Ariège (SIALA), de part la compétence déléguée de la commune, assure la maîtrise d'ouvrage pour la rénovation complète du réseau des eaux usées sur le chemin du Moulin et la rue de l'Ail depuis plusieurs semaines déjà.

Cette opération qui se déroule sur une longueur de 1.5 km environ doit se terminer deuxième quinzaine de Juin. C'est l'entreprise SOGEA spécialiste en la matière qui réalise les travaux.

A l'issue de ce chantier de remplacement des tuyaux de canalisation de diamètre 400mm, pour un coût total de 800 000 €HT, la chaussée sera entièrement refaite avec un revêtement neuf.

Grâce à ce nouvel ouvrage parfaitement étanche, les entrées parasites seront éliminées, et les coûts de traitement au niveau de la station d'épuration fortement réduit.

# TRAVAUX DE VOIRIE

La sécurité routière demeure pour toutes les collectivités une préoccupation permanente.

Au chapitre des investissements pour 2015, la commune en concertation avec le département depuis 2 ans déjà est maintenant en mesure d'afficher le programme pour le deuxième semestre.

Une consultation est actuellement en cours pour désigner l'entreprise qui viendra réaliser à partir du mois de Septembre le long de la route de Labarthe sur leze, un cheminement piétons-vélo jusqu'au cimetière d'un côté de la chaussée, avec mise en accessibilité de l'arrêt bus pour le ramassage scolaire. L'estimation faite par le bureau d'étude s'élève à 150 000€HT.

Sur le côté château d'eau, l'opération va consister à faire également un trottoir qui viendra se raccorder sur le quartier des Mimosas.

Enfin un plateau ralentisseur est également prévu pour réduire la vitesse à hauteur du passage piéton qui sera fait en amont de l'arrêt bus pour traverser la chaussée.

Sur la rue de Bacquié qui relève encore du réseau départemental, et après avoir mis un contre sens cyclable en place de façon provisoire, l'Assemblée Départementale nous informe que la réfection de la chaussée est au programme de 2016.

A l'issue de cette dernière phase chantier, la commune intègrera cette voirie dans son patrimoine et finalisera définitivement les compléments du contre sens cyclable.

De part les nouvelles règles mises en place par l'ex Conseil Général au sujet des subventions données pour les travaux du Pool routier qui sont étalés sur 3 ans. Le programme actuel se terminera fin 2015 avec des réfections ponctuelles sur quelques voies.

Une nouvelle programmation pour les 3 prochaines années est à étudier avec le maître d'œuvre pour cibler les voiries à maintenir en état de circulation. L'expertise d'un bureau d'étude spécialisé pour fixer les priorités s'avère indispensable comme à chaque début de période.

Pour ce qui concerne l'entretien courant de la voirie, une campagne de rénovation des marquages au sol est en cours. Les peintures actuelles nécessitent un rafraîchissement plus fréquent de part la nature des produits utilisés au regard des nouvelles normes.

A l'avenir les communes devront intégrer cette nouvelle donne, qui participe à la protection de l'environnement du fait que ces produits sont essentiellement des peintures à l'eau.



Au chapitre de l'Environnement encore, notre commune s'est lancée dans une campagne de curage des fossés et quelques hydro curage sur le réseau urbain quand il y a urgence au travers d'un programme pluri - annuel.

Pour cette année 2015, il a été décidé de faire l'hydro curage en face l'entrée du Camping et la suite du fossé jusqu'à l'exutoire de l'Ariège.

Poursuivre également selon les mêmes procédés d'hydro curage de la rue Canteloup.

Reprendre, suite à effondrement des buses sous le chemin de Champagne, l'écoulement du fossé du chemin de Trépèze.

Pour ce qui est du curage du fossé sur environ 600ml de part et d'autre du chemin des Antennes, et en continuant le long du lotissement de Promologis jusqu'à l'arrière de la crèche des P'titous. Cette opération viendra une fois les récoltes faites.

Enfin, pour que tout le monde puisse profiter d'un environnement propre partout sur la commune, il est rappelé à chacun que le civisme, c'est aussi de ne pas jeter les canettes de boissons, les papiers, le long des voies de circulation, ce qui évitera au moment où les accotements sont fauchés des accidents sur le matériel d'une part, mais surtout une image négative de notre commune.



Information—Communication

A compter de juillet 2015, tous les 1er mercredis du mois, à 12h, l'essai du système d'alerte (sirène) sera déclenché par la Préfecture.